

« Signalements »

de Karine et Laurence Brunet-Jambu

RING – 2019



Laurence Brunet-Jambu témoigne dans ce livre de son combat pour protéger une enfant, **Karine**, sa nièce, livrée par ses propres parents à un pédophile récidiviste qui loge à la maison.

Laurence décide très tôt de faire un signalement comme le recommande la loi. Oui mais voilà, elle en fera finalement plus d'une dizaine sans que les institutions judiciaires et sociales ne bougent. Aucune réaction sauf une mise en cause pour diffamation !... et l'obligation d'écrire une lettre d'excuses aux parents, on croit rêver !!

Cette situation n'est pas isolée et ce récit glaçant d'une simple citoyenne qui ne parvient pas à protéger une enfant est malheureusement commun en France.

Et pourtant, le contexte plaide en faveur d'une mise sous haute protection de cet enfant : sa mère a tué sa première fille de 180 coups de couteau ! Le père trouve normal de la laisser dehors quand il fait froid, de la nourrir quand c'est possible et de lui faire subir une maltraitance de tous les jours. Son ami pédophile loge à la maison et les deux époux ferment les yeux quand il viole Karine.

L'aide sociale à l'enfance, prévenue, agit à l'envers des intérêts de l'enfant en décidant qu'une famille d'accueil ou un foyer serait préférable au maintien chez sa tante ! « *Vous n'aurez pas Karine !* » lance le travailleur social comme si l'enjeu était là.

Des négligences coupables qui seront dénoncées dans un rapport cinglant du Défenseur des droits et qui, in fine, amèneront à la condamnation de l'État pour déni de justice.

Laurence raconte en détail les procédures judiciaires qu'elle entame avec force et détermination, et comment elle dépense ses économies, rencontre le pire et le meilleur des prétoires et finit par obtenir justice mais à quel prix !

Le pédocriminel, Blaudy, sera condamné à 30 ans de prison et les parents ne seront condamnés que pour subordination de témoin mais pas pour complicité.

Karine, aujourd'hui, témoigne : « *Je suis fière de Laurence, je sais tout ce qu'elle a fait pour moi* ». Sa tante et son époux, Loïc, l'adoptent à sa majorité. « *Ce sont eux mes parents* » dit-elle.

Laurence confie au lecteur qu'elle-même a été violée dans son enfance et on comprend mieux sa pugnacité.

Discussion :

Comme tous les témoignages, ce livre se lit d'une traite. On suit, page après page, des épisodes qui se succèdent avec intensité. Laurence Brunet-Jambu croit dans les institutions et les mobilise pour obtenir une simple application des textes et notamment du Code pénal. Son récit montre qu'une grande partie des institutions est grippée, sourde à la détresse de l'enfant, dans le déni ou dans une tacite interdiction d'intervenir dans une famille même si cette famille est criminogène.

Combien de Karine n'ont pas de Laurence à leurs côtés ? Combien d'enfants sont broyés par l'incapacité d'agir des institutions ? Sans doute beaucoup en France.

Certes ce livre respire la volonté d'agir et fait du bien au lecteur mais il montre également la dépense d'énergie invraisemblable qu'il a fallu à cette femme pour faire valoir des évidences et la simple application des textes. Ce témoignage est rassurant sur le fait qu'il existe des personnes capables de se donner entièrement pour une cause mais il est très inquiétant sur l'état de nos institutions.

